



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 11 septembre 2017 à 19 h 30, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne les lots 3 384 776 et 3 384 792 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situés au 422 à 428, Route 273. Le propriétaire fait une demande de dérogation mineure, règlement numéro 595-2007, afin de réduire la marge de recul arrière du bâtiment principal.

Norme du règlement de zonage no 590-2007	Norme projetée	Dérogation demandée
Marge de recul arrière minimum 8 mètres	3.37 mètres	4.63 mètres

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 25 août 2017.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur, ainsi que dans le journal local L'Apollinairois, édition spéciale d'août 2017.

Donné à Saint-Apollinaire le 25 août 2017.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe